

SNAMSPEN-UCMSF

Syndicat National Autonome des Médecins de Santé Publique de l'Education
Nationale
Union confédérale des Médecins Salariés de France
65/67 rue d'Amsterdam 75008 Paris

JUILLET 2011

N°3

Sommaire

- Editorial P 1
- Fin d'année : perspectives P 2
- CAPN du 31 mai P 2
- Colloque 2011 P 3
- Agenda P 4
- Cour des comptes P 4
- ISS suites P 5
- Le mot de la trésorière P 5
- Revue de presse P 5
- Coordonnées P 6



EDITO

Humeur de bonnes vacances

Eh peuchère!

Avé un accent grave-eh

T'as vu le port de Marseille ?
T'as vu le poisson, le ministre ?
Tu crois que c'est lui qui nous bloque ?
Pas de revalorisation pour nous encore ?

Avé tout ce soleil
C'est pas grave...
On va se dorer le dos pendant les vacances
Et faire de la pétanque tous les soirs
Et tu vas voir à la rentrée
Ça va y aller
On va te le déboucher ton port
Et ce sera le plus fort, le plus riche
De toute la fonction publique!

Normal,
C'est nous les meilleures pour les élèves,
Dys, handicaps, malades à l'école,
Troubles du comportement, psycho
Enfants, ados perturbés, maltraités
Machines plus que dangereuses,
On sait tout faire!

Et peu chères...

Jocelyne Martin-Dechanet

En cette fin d'année scolaire Quelles perspectives ?

CAPN du 31 mai

Les réunions de fin d'années se sont terminées avec, en perspective pour la rentrée, un nombre de médecins en diminution sur tous les départements.

Il existe une véritable omerta dans notre administration sur la conséquence de la disparition des médecins de l'Education Nationale : **l'augmentation du nombre d'élèves par médecin.**

Le syndicat dénonce la redistribution des secteurs vacants, donnant l'illusion d'une continuité du service public.

En pratique nous en faisons toujours plus....plus de PAI, plus de PPS, plus d'examens d'enfants handicapés...et les examens médicaux pour dérogation aux travaux dangereux faits dans un pourcentage proche de 100% !

Ainsi notre code de déontologie est malmené régulièrement :

« **Article 97 (article R.4127-97 du code de la santé publique)**

Un médecin salarié ne peut, en aucun cas, accepter une rémunération fondée sur des normes de productivité, de rendement horaire ou **toute autre disposition qui auraient pour conséquence une limitation ou un abandon de son indépendance ou une atteinte à la qualité des soins.** »

Nous avons saisi le Conseil National de l'Ordre des Médecins à ce sujet. Celui-ci a immédiatement réagi en interpellant le ministre de l'Education Nationale en soulignant l'insuffisance des mesures prises actuellement.

Les discussions ministérielles sur la revalorisation connaîtront **une nouvelle étape le 30 août**. Nous espérons qu'un calendrier pour la revalorisation sera établi définitivement, condition indispensable pour rendre la profession attractive.

En attendant
Bonnes vacances bien méritées à toutes et à tous.

Sophie Brunhes-Perez

C'est Jocelyne Martin-Dechanet, titulaire, et - Martine Leprêtre, suppléante, qui nous représentaient.

1 / Installation de la CAPN avec approbation du règlement intérieur et rappel par Mr Sabine de l'obligation de discrétion professionnelle pour tous.

Elections des représentants du personnel à la commission de réforme

Pour le SNAMSPEN Dr J Martin Dechanet et suppléante Dr M Lepretre

Pour le SNMSU Dr M-H Lepinette et suppléante Dr De Caumia Baillenix

Désignation des représentants au CTM : Dr F Rancinan et suppléante Dr Lepretre.

2 / Approbation du PV de la dernière CAPN du 21 Octobre 2010 à l'unanimité

3 / Tableau d'avancement au grade des médecins de l'Education Nationale pour la rentrée 2011
3 promus dans la 29^{ème} base (médecins détachés) sur 24 ce qui dépasse le ratio des 11,5% promus sur promouvables. Nous le faisons remarquer.

Au total sur toutes les académies ce sont 54 médecins qui obtiennent leur avancement

4 / Mutations

Il y a eu 22 demandes toutes finalement avec un avis favorable sauf le cas d'une consœur en Haute Loire. Mr Sabine nous promet de voir directement avec le Recteur.

Rappel de Mr Sabine sur le nombre de postes vacants.

2006 : 33 ; 2007 : 66 ; 2008 : 99 postes ; 2009 : 124 ; 2010 : 44 et **2011 : 204 postes déclarés vacants.**

Il y a lieu une fois de plus de se poser des questions sur cette « désertification ». Nous rappelons l'urgence de la revalorisation. D'autre part l'administration nous fait savoir qu'il y a eu 25 reçus au concours cette année.

5 / Accueil en détachement

Les 4 demandes reçoivent un avis favorable.

6 / Questions diverses hors CAPN

Demande de changement d'affectation : les 4 stagiaires reçoivent un avis défavorable pour leurs demandes de changement de département d'exercice.

Une contractuelle en formation à Rennes, travailleur handicapé va être titularisée sur son département.

D'autre part le SNMSU pose le problème de l'académie de Clermont Ferrand où il est question d'une fiche de poste particulière pour un poste de MCTD élargi à plusieurs départements.

En effet il existe sur cette académie 3 postes de MCTD vacants.

Ce n'est pas une bonne stratégie pour nous syndicats.

Ce n'est pas non plus statutaire.

L'administration nous explique que l'idée n'est pas de supprimer des postes.

L'administration rappelle qu'il existe un droit à la mobilité Loi du 3 Août 2009 mais pas un droit à la mutation. Les demandes de détachement augmentent et il est, de ce fait plus difficile de bloquer les gens. Avant l'intérêt du service était mis en avant. Il faut qu'il y ait aussi une gestion plus active des personnels en détachement pour qu'ils puissent réintégrés ensuite « chez nous » !!!

Jocelyne Martin Dechanet

Prochain colloque

Notre prochain colloque aura lieu

jeudi 8 et vendredi 9 décembre à Paris
il aura pour thème :

**« Difficultés à l'école :
entre banalisation et
médicalisation,
l'expertise du médecin
de l'Education Nationale »**

Devant les difficultés d'un enfant à l'école les médecins de l'Education Nationale sont souvent sollicités pour un diagnostic médical et parfois pressés de trouver « une nouvelle maladie ».

Si les avancées de la science permettent de mieux comprendre le fonctionnement neuropsychologique de l'enfant face aux apprentissages, toutes les difficultés présentées ne sont pas forcément des troubles nécessitant une prise en charge médicale et c'est souvent une amélioration des pratiques pédagogiques qui permettrait de résoudre les problèmes.

Ainsi, il importe de faire la part des choses entre troubles spécifiques, refus ou phobie scolaire, trouble psychologique lié à un environnement familial ou social pathogène, ou mal-être réactionnel à un climat scolaire difficile...

Quelle expertise et quels éléments de réponse peut apporter le médecin de l'Education Nationale pour aider l'enfant dans ses apprentissages et améliorer son bien-être à l'école?

C'est ce que nous développerons au cours de ces journées avec l'aide de plusieurs spécialistes, en particulier Sara Bahadori, Catherine Billard, Nicole Catheline, Sylvie Chokron, Monique Jacquier-Roux, Dominique Monchablon, Brigitte Prot ...

La Nouvelle Conférence Nationale de Santé

La Nouvelle Conférence Nationale de Santé a été officiellement installée le 21 juin pour une durée de 3 ans. C'est un organisme consultatif auprès du ministre de la Santé où le SNAMSPEN était représenté par Marie-Blandine Basalo.

Jocelyne Martin Dechanet (titulaire) et Marie Bellon (suppléante) y siègent dans le collège de prévention et ont été élues à la commission permanente.

Cette commission se réunira une fois par mois. Elle est chargée de formuler une vision à long terme de toute la problématique santé publique en France.

Les principaux dossiers à étudier sont:

- pour 2011, le cadrage de la politique nationale de santé et le projet de plan relatif à la pandémie grippale
- Pour 2012, le projet de plan santé mentale, le projet de stratégie vaccinale, et les propositions d'objectifs de santé publique formulées par le Haut Conseil de la Santé Publique

Jocelyne Martin Dechanet

Agenda du SNAMSPEN

- 2 mai** : Audition du syndicat à la cour des comptes
10 mai : Bureau national
11 mai : réunion syndicale dans l'Essonne
31 mai : CAPN
7 juin : Conseil d'administration
21 juin : Mise en place de la Nouvelle Conférence Nationale de Santé
4 juillet : Bureau national
5 juillet : Réunion syndicale à Nancy
6 juillet : Réunion de la CNS
7 juillet : Comité de pilotage de la formation à l'EHESP
31 août : Réunion au ministère EN avec la DGRH
16 septembre : Bureau national

La formation médicale continue

Après son introduction dans la loi HPST sous le nom de DPC, développement professionnel continu la formation médicale est de nouveau à l'honneur dans la prochaine loi sur le médicament.

L'association intersyndicale des médecins salariés pour la FMC (dont le SNAMSPEN est membre) reste vigilante, de nouveaux décrets sont en cours d'écriture la médecine salariée ne doit pas être oubliée.

Sophie Brunhes-Perez

Audition à la Cour des Comptes

Le SNAMSPEN a été auditionné par la cour des comptes le 2 mai dans le cadre du rapport demandé par la commission d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée Nationale.

Ce rapport devait être rendu fin juin.

Les rapporteurs avaient déjà rencontré des représentants du ministère de l'Education Nationale et de la Santé des chefs d'établissements des parents d'élèves ...

L'ambiance était très solennelle.

Nous avons répondu à des questions de fond : les missions pléthoriques, les priorités retenues et avec quels objectifs, l'organisation des différents professionnels de santé, et les tutelles possibles pour le santé scolaire...

Nous leur avons laissé un écrit comme pour la commission des affaires culturelles de l'assemblée nationale.

Nous attendons la publication de ce rapport avec intérêt.

Jocelyne Martin Dechanet
 Sophie Brunhes-Perez

Revue de Presse

Quotidien du médecin :

N° 8950 du 27 04 2011 : « Education sans violence, la fessée, ça fait mal et c'est inutile ». « Enfant et adolescent jeu d'évanouissement dit le foulard : un danger parfois mortel ».

N° 8951 du 28 04 2011 : « Suppression de Défenseur des enfants la protection de l'enfance passe au second plan ». « Méningite B la vaccination étendue à la Manche ».

N° 8952 du 29 04 2011 : « Anxiété, hyperactivité, dépression le tabagisme des adultes fragilise la santé mentale des enfants ». « Harcèlement à l'école, la prévention s'entend collectivement ».

N° 8942 du 11 04 2011 : « Défaillance cardiaque en pédiatrie Le cœur artificiel chez l'enfant, ça existe et en France »

N° 8945 du 18 04 201 : « Cancers de l'enfant et environnement, appliquer le principe de précaution ». »Obésité des enfants : appel à l'action en Europe ».

N° 8946 du 20 04 2011 : « Un modèle murin pour l'étude du TDAH Une gène associé au déficit de l'attention avec hyperactivité ».

N° 8976 du 06 06 2011 : « Glomérulonéphrite extra membraneuse. Le lait de vache impliqué dans une maladie rénale de l'enfant ». « Un travail chez des enfants de 3 à 7 ans : gros par manque de sommeil ».

N° 8980 du 10 06 2011 : « Céphalées de l'enfant et de l'adolescent : la migraine souffre de sous-diagnostic ». « Asthme infantile un déficit de prise en charge »

Panorama du médecin

N° 5225 du 23 05 2011 : «Hypercholestérolémies de l'enfant : Vers un dépistage généralisé ? »

Nutrition et pédiatrie

N° 11 vol. 4 du 04 2011 : « La trousse de l'enfant allergique, les conseils à donner aux parents. »

Le généraliste

N° 2566 du 27 05 2011 : « Vaccination : Expliquer pour désamorcer les peurs »

N° 2567 du 03 06 2011 : « Migraine le casse-tête diagnostique ». « Hypercholestérolémie de l'enfant, dépistage généralisé dès 3 ans ».

Impact médecine

N° 362 du 12 05 2011 : « Le contrôle de l'asthme d'un enfant doit être total ». « Pas de dispense de sport systématique »

N° 364 du 26 05 2011 : « La santé des enfants est bonne, mais les inégalités se creusent »

N° 365 du 1^{er} 06 2011 : « Mesure de la pression artérielle chez l'enfant »

La revue du praticien

Volume 61 avril 2011: « Surveillance de l'enfant de 3 à 12 ans »

Jocelyne Martin-Dechanet

ISS suite

Il a été porté à notre connaissance que le taux appliqué sur la plupart des rectorats pour le calcul de l'ISS des médecins est le taux minimum préconisé par le ministère.

Seuls les rectorats de Rouen et Créteil ont appliqué un taux plus élevé entraînant une inégalité de traitement entre les académies ce qui pourraient rendre certaines plus attractives.

Nous continuerons à nous battre pour obtenir une augmentation plus substantielle sur l'ensemble des rectorats.

Informez nous des modalités d'application dans vos académies.

Sophie Brunhes-Perez

Indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat

Le décret n°2011-474 du 28 avril 2011 modifiant le décret n°2008-539 du 6 juin 2008 **relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat**, reconduit pour 2012 et 2013 la GIPA.

Adhésion syndicale

Cotisation 2011

Le SNAMSPEN ne vit que des cotisations de ses adhérents.

Pour pouvoir être votre porte parole et vous représenter face à l'administration nous avons besoins de votre soutien financier.

La cotisation syndicale couvre une année civile. La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant au vu du reçu fiscal qui vous est envoyé.

Merci à toutes.

Martine Leprêtre, trésorière
Marie Bellon, trésorière adjointe

BORDEAUX	<i>Dieng-Tanquerey C (d33)</i>	0673774560
CORSE	<i>Timi C. (c)</i>	0626866833
CRETEIL	<i>Crozes D (d77)</i>	
DIJON	<i>Migneau B.(c 58)</i>	03862150 96
GUADELOUPE	<i>Cordeau I. (c)</i>	0590938395
GRENOBLE	<i>Bressy D. (d38)</i> <i>Dalzot-Fritsch I (d74)</i>	0684772886 0608786077
LIMOGES	<i>Doladille I. (a)</i>	0681993109
LYON	<i>Mennesson M(d69)</i> <i>Bally A (42)</i>	0478232044 0477560714
MARTINIQUE	<i>Assier de Pompignan (a)</i>	0596653063 0696963118
NANCY METZ	<i>Martin-Dechanet.J.(a)</i> <i>Hehn M-L.(d54)</i> <i>Lecomte C.(d88)</i>	0608349025 0383810321 0678167566
NANTES	<i>Touboul M-D. (a44)</i>	0251374529
ORLEANS-TOURS	<i>Angel S (c18)</i>	0248275807
POITIERS	<i>Cabannes J.(c79)</i>	0549068120
RENNES	<i>Kervern N.(a)(d29)</i>	0298641525
REIMS	<i>Charlot D.(d 08)</i>	0687744410
ROUEN	<i>Dauvel D (a)(d76)</i>	0235584831
STRASBOURG	<i>SchweitzerLang B (d)</i>	0388459201
VERSAILLES	<i>Bellon M.(d 92)</i> <i>Billard MF. (d78)</i> <i>Colson P.(d91)</i> <i>Brunhes-Perez S.(a)</i>	06173 8117 0633260473 0685919561 0619291804

Pour nous joindre
Permanence
Mardi et mercredi
01 40 23 04 10
06 19 29 18 04
Site Internet
www.snamspen.org

SNAMSPEN-UCMSF

JUILLET 2011

Téléphone : 01 40 23 04 10
 Télécopie : 01 40 23 03 12
 Messagerie :
snamspen@free.fr
snamspen@snamspen.org